



Procès-verbal de

l'Assemblée générale des Amis des Musées de Nyon

Mercredi 11 mai 2022, de 18h00 à 19h00 au Musée Romain, Nyon

1. Ouverture de la séance. Adoption de l'ordre du jour

Le président de l'AMN ouvre la séance et salue les personnes présentes. Onze personnes, dont le vice-président Michele Dalla Favera ainsi que la Commune de Borex ont demandé de les excuser. Le président salue particulièrement le municipal en charge de la Culture à Nyon, M. Alexandre Démétriadès, au demeurant membre de droit de l'AMN.

En date du 22 mars 2022, la convocation et la proposition d'ordre du jour de cette Assemblée générale ont été envoyées par écrit à l'ensemble des membres de l'AMN.

L'ordre du jour est accepté par applaudissement par l'assemblée.

En été 2021, deux membres de droit du Comité ont quitté leurs fonctions au sein de l'AMN, Mme Véronique Rey-Vodoz, conservatrice du Musée romain, remplacée par M. Jordan Anastassov, et Mme Fabienne Freymond Cantone, en charge, notamment, de la Culture au sein de la Municipalité de Nyon. Ces deux personnalités sont devenues membres de l'AMN à titre personnel.

C'est donc M. Démétriadès qui a repris le flambeau de la Culture au sein de la Municipalité de Nyon. Le numéro 12 d'Edgar a brièvement présenté les deux nouveaux venus.

M. Alexandre Démétriadès prend la parole pour remercier l'AMN et le Comité au nom de la Municipalité de Nyon. Il remercie également le Comité pour l'excursion de novembre 2021 à Rolle et la sortie régulière du journal *Edgar*. Il salue les membres sortants, ainsi que M. Jordan Anastassov, et Mme Carinne Bertola, cheffe du projet de l'extension du Musée du Léman, qui a récemment pris sa retraite.

Il mentionne la décision du Tribunal Fédéral concernant l'agrandissement du Musée du Léman. Le Conseil communal a tout récemment accepté le crédit pour retravailler le projet à 80 voix pour, 4 abstentions et 0 contre. De même, le crédit d'étude de l'amphithéâtre est sur le point d'être déposé : ce sera fait le 30 mai. M. Démétriadès remercie les équipes qui ont travaillé sur les deux projets.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2021

Comme en 2020, l'Assemblée générale de 2021 s'est tenue par correspondance. Son procès-verbal a été établi le 2 juin 2021 ; il portait essentiellement sur l'approbation des comptes et le renouvellement du mandat de certains membres du Comité.

Le procès-verbal de 2021 est approuvé par applaudissement par l'assemblée.

3. Rapport du président

Le président salue la constance du nombre de membres de notre association, à savoir 527 personnes (526 en 2021). Si le chiffre est à peu près le même depuis 2012, ce ne sont pas les mêmes personnes : de nouveaux membres, heureusement, ont remplacé des départs, notamment de personnes âgées, voire décédées. C'est un défi, en particulier pour le Comité, de rechercher sans cesse de nouveaux membres. Les collaboratrices et collaborateurs des musées contribuent activement à ce processus, proposant aux visiteurs intéressés de rejoindre l'AMN.

Le journal *Edgar y* contribue aussi : il est disponible à la sortie des trois musées et invite régulièrement à l'adhésion. Les deux derniers numéros proposent même d'offrir une cotisation en cadeau à une connaissance.

Le président renouvelle l'appel fait lors d'une précédente assemblée générale : que chacun des membres s'efforce, d'ici l'an prochain, à gagner au moins une personne pour renforcer nos rangs.

Le président remercie le quotidien régional *La Côte*, avec qui un accord de coopération vient d'être renouvelé : en échange d'un accès aux musées du personnel intéressé de ce journal, ce dernier offre, quatre fois par année, un quart de page à l'AMN pour présenter brièvement l'association, par le biais d'une photo, d'un objet ou d'un tableau issu des collections des musées, tout en invitant les lecteurs à rejoindre l'association. Ce partenariat est maintenant dans sa quatrième année.

Dans les boutiques des musées se trouve, parmi d'autres richesses ou publications, le dossier de promenades que l'association *Pro Novioduno* a créé pour marquer les 100 ans de son existence. Les membres de l'AMN peuvent l'acquérir à prix réduit dans les musées.

Autre association, celle des Amis du Musée international de la Réforme, de Genève : une vingtaine de ses membres effectueront une visite des musées le samedi 12 mai.

L'association des Amis du Musées national de Prangins vient de renouveler son comité, notamment suite au départ de sa présidente, Mme Kirsti de Mestral. Le président espère reprendre avec le nouveau comité quelques pistes d'échanges entre voisins, déjà évoqués avec elle.

Le Comité de l'AMN souhaite, dans un proche futur, accueillir un ou deux nouveaux membres. Il invite également les personnes intéressées à apporter un soutien ponctuel au Comité (sans forcément en faire partie), par exemple en aidant à l'organisation d'un voyage, à la tenue, quelques heures, d'un prochain stand au marché de Nyon, où se présentera l'AMN, etc.

Le journal biannuel *Edgar* est édité par l'AMN, avec l'aide du graphiste Alain Kissling, toujours créatif, et, surtout, des conservateurs ou leurs collègues, qui représentent les principaux auteurs des dossiers présentés. Le numéro 11 et le numéro 12 (qui vient d'être envoyé) ont choisi de traiter d'une thématique particulière : les restaurants dans le numéro d'octobre 2021 et l'hygiène et la propreté dans le numéro de mai 2022. Nous continuerons à présenter un fil rouge dans les prochaines éditions.

A côté des auteurs, le vice-président Michele Dalla Favera assure toujours avec efficacité le respect des délais de rédaction et de production, et Claude Gaume veille à ce qu'aucune faute d'orthographe ne subsiste dans le texte final. Le président les remercie.

Le site internet de l'association demande une mise à jour de son infrastructure et de sa sécurité. Le président remercie Robert Watt pour avoir pris ce dossier en main et d'y avoir investi du temps.

En plus de l'achat occasionnel d'un objet, d'une image, d'un tableau, une des fonctions du mandat de l'AMN est d'aider les musées dans la recherche de soutiens financiers pour la création d'une nouvelle exposition. Des demandes de soutien sont en cours pour renouveler l'exposition du Château sur le développement historique de Nyon par l'acquisition d'un montage scénique animé de l'artiste Pierrick Sorin, et pour la création d'une prochaine exposition du Musée du Léman sur les chansons donnant une voix au Léman.

L'AMN a également apporté un soutien financier ponctuel à la publication du travail de Raphaëlle Javet, *L'archéologie romande dans la presse*, qui vient de paraître aux éditions infolio.

L'assemblée approuve le rapport d'activité du président par applaudissement.

4. Présentation des comptes 2021

Nathalie Fuglister, trésorière, présente les comptes 2021, que les membres de l'AMN avaient reçu avec la convocation ; ils n'étaient alors pas encore audités.

Il faut noter une correction sur le chiffre « Mobilier » : le document envoyé avec la convocation présentait les chiffres de l'année passée (5'600), alors que les chiffres de cette année sont de 2'900.

En 2021, le Musée du Léman a utilisé ses fonds, ainsi que le Musée romain pour financer la publication de Raphaëlle Javet.

5. Présentation du vérificateur aux comptes

Le mandat de M. Eric Scheibler, expert-comptable et directeur du Bureau comptable qui porte son nom, a été renouvelé par l'Assemblée générale de 2021 comme vérificateur des comptes de l'AMN.

M. Scheibler présente son rapport et déclare que les chiffres sont conformes.

6. Approbation des comptes 2021 et décharge au Comité et au vérificateur des comptes pour l'exercice 2021

L'assemblée n'a pas de question ou de commentaires concernant le bilan des comptes 2021 et le rapport du vérificateur. Constatant qu'il n'y a pas de questions, le président propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2021 et de donner décharge au comité de l'AMN ainsi qu'au vérificateur des comptes.

L'assemblée approuve par applaudissement.

Le président invite l'assemblée à applaudir Mme Marlene Bosi, fidèle et efficace comptable, et M. Eric Scheibler pour leur engagement généreux et professionnel. Ils continuent cette année leur engagement bénévole.

7. Cotisations dès 2023

Selon les Statuts de l'AMN (art. 18 f), c'est à l'assemblée générale de fixer les cotisations. A l'heure actuelle les cotisations sont les suivantes :

- individuelle : 40 CHF
- couple : 50 CHF
- junior : 10 CHF
- collective : 100 CHF
- individuelle à vie : 500 CHF
- collective à vie : 1000 CHF

Le Comité de l'AMN s'est interrogé sur l'opportunité d'augmenter légèrement ces cotisations, ou certaines d'entre elles. A titre de comparaison, les Amis du Château de Prangins ont décidé en 2021 d'augmenter de 10 CHF les cotisations des membres, tout en créant une ou deux nouvelles catégories. L'effet de cette décision se verra ces prochaines années. Il y a des arguments pour et contre une augmentation des cotisations qui forment l'essentiel de la « force financière » de l'AMN, qui reçoit également quelques dons de fondations et un soutien de la Municipalité, celui-ci destiné à l'édition d'*Edgar*.

Le président soumet à l'assemblée la question de principe d'une augmentation des cotisations et, le cas échéant, du montant estimé raisonnable. Une éventuelle modification ne prendrait effet qu'en 2023.

L'assemblée commente et pose quelques questions :

- Proposition d'augmenter la participation des communes (actuellement à 100 CHF) ?
- Les Amis du Château de Prangins ont également augmenté la cotisation des communes, mais le chiffre exact n'est pas connu.
- Quelques entreprises nyonnaises sont membres de l'AMN et paient une cotisation collective de 100 CHF.
- Les cotisations de *Pro Novioduno* sont les mêmes que celles de l'AMN. Il faudrait peut-être s'accorder avec eux en cas d'augmentation.

Le comité pourrait présenter des propositions à l'AG prochaine. Sur le principe, l'assemblée n'est pas contre l'idée.

8. Election au Comité

Tous les trois ans, les membres du Comité qui souhaitent poursuivre leur engagement sont soumis à réélection. Ces deux dernières années, les réélections nécessaires ont été faites par enquête écrite. Pour cette année, deux personnes demandent à l'assemblée d'approuver le renouvellement de leur mandat, à savoir Louise Bigwood et le président Jean-Luc Blondel.

L'assemblée approuve la réélection de ces deux membres par applaudissement. Le président la remercie pour sa confiance.

Le président invite les membres intéressés à faire partie du Comité et faire part de leur intérêt à la fin de la séance.

La composition du comité 2022 reste donc inchangée :

Jean-Luc Blondel	Président
Michele Dalla Favera	Vice-président
Nathalie Füglistner	Trésorière

Malika Bossard	Secrétaire
Claude Gaume	Relectrice
Louise Bigwood	Traductrice
Caroline Demierre Burri	Membre
Robert Watts	Membre
Christian Saugy	Membre

Les conservateurs font partie du comité au titre de membres de droit, de même que le municipal de la culture de la Ville de Nyon qui peut être représenté par la cheffe du service de la culture.

Concernant l'élection du vérificateur des comptes, le comité propose de renouveler le mandat à M. Eric Scheibler. Cette élection est entérinée par applaudissement.

9. Excursions 2021 et 2022

Au sortir progressif de la pandémie et profitant de la levée de certaines restrictions, l'AMN a pu organiser le 13 novembre 2021 une sortie en voisins à Rolle, avec une visite du Château et de sa bibliothèque aux nombreux livres, certains précieux, et du chantier naval de M. Mayerat, avant de prendre un repas au Château de Mont à Mont-sur Rolle. Suite à cette visite, Christian Saugy, membre du comité, s'est proposé pour aider l'association des Amis du Château de Rolle pour l'inventaire de la bibliothèque dudit Château.

Autre excursion, autre Château, celui d'Oberdiessbach, près de Thoune, où le 30 avril une trentaine d'amis ont pu découvrir un magnifique château appartenant à la famille de Wattenwyl depuis douze générations. Une très belle découverte, suggérée par Vincent Lieber.

Le président et Christian Saugy ont organisé une excursion en guise de repérage dans le Sud de la France. Cette destination avait été choisie pour la sortie d'automne 2020 pour marquer les 40 ans de l'AMN, mais avait dû être reportée suite à la situation sanitaire. Quelque peu réorientée, cette excursion aura bien lieu, deux ans après la date initialement prévue, en septembre (dates à préciser) et passera par Nîmes, Arles et Aigues-Mortes, avec un accent sur la romanité de ces lieux, pour passer, sur le chemin du retour, par la Grotte Chauvet 2. Une invitation à s'inscrire parviendra bientôt aux membres de l'AMN.

10. Communication du Service de la Culture et des conservateurs

Le président passe la parole à la cheffe de service ainsi qu'aux conservateurs.

Monique Dubey mentionne les lignes directrices de la politique culturelle, document qui fait suite à un long travail de deux ans. Le service et les musées vont organiser pour fin septembre une journée au vert pour définir plus pratiquement ces axes.

Jordan Anastassov souligne l'importance des séances du comité de l'AMN, qui sont des moments privilégiés pour échanger avec les autres musées. Il mentionne le projet de l'amphithéâtre qui avance et l'exposition temporaire en 2023, liée au FIFAN. Les brunchs du musée ont toujours du succès, celui du 15 mai étant déjà complet. L'agrandissement du musée est également un projet sur lequel l'équipe travaille, bien qu'il soit moins concret que celui de l'amphithéâtre.

Vincent Lieber présente les dernières expositions du Château, celle en partenariat avec la BCV cet hiver et Vergoldet qui est en cours actuellement (du 15 avril au 14 août). Des visites commentées de l'exposition sont d'ailleurs prévues ces prochains week-ends. Le 15 mai aura lieu la Fête de la danse au Château, avec des visites dansées.

La prochaine exposition ouvrira en septembre et aura pour sujet la céramique contemporaine. Plusieurs institutions participeront (le Musée Ariana, le Musée historique de Neuchâtel, Swissceramics, l'Académie internationale de céramique, etc.).

Pour compléter l'exposition permanente, un film de l'artiste Pierrick Sorin sera présenté au troisième étage du Château. Pierrick Sorin a proposé une œuvre à Nantes sur l'histoire de la ville, racontée dans un film. Il fera la même chose pour Nyon, en mettant en scène le lac et différents acteurs historiques de la ville, depuis les palafittes jusqu'à l'histoire contemporaine. Le projet est réalisé avec le soutien de l'AMN, notamment dans la recherche de fonds.

Lionel Gauthier mentionne l'exposition actuelle sur le cygne qui se termine en septembre 2022. Le 3 novembre, elle sera remplacée par « Chansons », une exposition musicale sur le thème du Léman mettant en scène 11 pièces de musique, dont certaines sont inédites. Le but est de faire revivre ces morceaux, réinterprétés par des artistes d'aujourd'hui. Là aussi, l'aide de l'AMN est précieuse pour la recherche de fonds.

L'exposition suivante concernera les microplastiques, et comprendra un travail artistique sur ce thème.

Quant à l'extension du musée, le dossier sera repris sous peu suite à la validation du crédit du Conseil communal.

11. Divers et propositions individuelles

L'assemblée n'a pas émis de commentaire.

Le président remercie le Comité et ferme la partie formelle.

A la suite de la partie statutaire, l'Assemblée a accueilli M. Denis Weidmann, ancien archéologue de l'Etat de Vaud, qui a mené les fouilles suite à la découverte des vestiges d'une basilique romaine à Nyon.

L'assemblée s'est terminée par un apéritif offert par l'association.



Malika Bossard
Secrétaire de l'AMN



Jean-Luc Blondel
Président